

Chers amis chasseurs,

Vous êtes tous informés de la décision du Conseil d'Etat cassant l'arrêté ministériel qui prolongeait la chasse des oies jusqu'au 10 février. Cette prolongation, nous l'avions obtenue grâce à votre mobilisation et aux études scientifiques. Nous savions que des associations protectionnistes allaient attaquer cet arrêté devant le Conseil d'Etat, comme elles l'ont fait par le passé, puisque l'opposition à la chasse est leur raison d'être, en dépit du bon sens et de la gestion rationnelle des populations d'oiseaux. Cependant, forts de nos nouveaux arguments, nous avons l'espoir d'être enfin entendus par la haute juridiction. Il n'en fut rien.

Quoi qu'il en soit, tout n'est pas négatif dans cet arrêt du Conseil d'Etat. En effet, le principal grief est que nos études sont en cours, et insuffisamment abouties ; il faut reconnaître que c'est le cas. Le juge n'a donc pas pu prendre parti, et ceci confirme que les dates de fermeture pourront évoluer, lorsque des études scientifiques complètes seront fournies. Cette analyse nous conforte, plus que jamais, dans le travail scientifique que nous menons.

Concernant la pratique de la chasse jusqu'au 10 février, un appel à la désobéissance cynégétique serait tentant mais si nous le faisons de notre propre plume, nous devons remettre nos mandats de présidents sur le champ ! Ça ferait plaisir aux écolos (et à d'autres d'ailleurs...) qui n'attendent que cela mais ce serait aussi laisser tomber les chasseurs à un moment où leur avenir demeure très incertain. Nous ne sommes pas hommes à fuir nos responsabilités, mais nous ne sommes pas non plus hommes à quitter le navire au cœur de la tempête. Par ailleurs, cette démarche entraînerait inévitablement un procès des associations que nous connaissons trop bien, pour incitation au braconnage, qu'elles gagneraient à coup sûr, avec des dommages et intérêts payés par les chasseurs. Elles sont déjà suffisamment riches des scandaleuses subventions payées par nos impôts ; pas besoin d'en rajouter. C'est pourquoi nos 3 fédérations ne donneront aucun mot d'ordre.

Pour autant notre combat n'est nullement terminé, et il va s'inscrire plus que jamais dans la durée et dans l'action, sur deux axes principaux. Le premier est le travail scientifique, qui aurait dû être lancé il y a longtemps : nous avons 25 ans de retard sur le système actuel. A nous de nous donner les moyens pour rattraper cela !

Le second, essentiel, est la rupture croissante entre les politiques – européenne et nationale – et la ruralité. Hommes et femmes de terrain sont broyés par ce système technocratique qui s'emploie à détruire l'idéal d'une Europe des peuples. En ce qui concerne notre dossier, nous exigeons que l'Etat français change les termes des directives oiseaux et habitats, au profit d'une gestion intelligente des espèces, en s'appuyant sur le bon sens pratique, et non sur le principe aveugle du début de la migration pour le premier oiseau d'une espèce.

C'est pourquoi, en réponse à ce nouveau revers, et pour peser sur les élections européennes du mois de juin, nous vous annonçons que nos trois fédérations souhaitent une grande manifestation nationale qui devrait avoir lieu au printemps à Paris, avec toutes les composantes de la chasse française, y compris notre Fédération nationale. Le thème en sera simple : « manifestation contre les directives et dictats européens et l'interprétation restrictive de l'Etat français, pour une ruralité souveraine sur ses territoires ». Nous serons suivis par d'autres chasseurs, confrontés à des problèmes différents mais graves aussi pour leur avenir. Vous allez pouvoir ressortir les banderoles de 1998 !

Amitiés en St. Hubert

Jean-Marc Dujardin, Président de la FDC 59

Willy Schraen, Président de la FDC 62

Yves Butel, Président de la FDC 80